



HONORAIRES DE NEGOCIATION

En % TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente du bien immobilier

Mandat de vente : Honoraires à la charge du vendeur

Maison / appartement / terrain

Prix net vendeur jusqu'à 99 000 €	8%
Prix net vendeur entre 100 000 € et 150 000 €	7%
Prix net vendeur entre 150 001 € et 200 000 €	6.5%
Prix net vendeur entre 200 001 € et 300 000 €	6%
Prix net vendeur entre 300 001 € et 350 000 €	5.5%
Prix net vendeur entre 350 001 € et 400 000 €	5%
Prix net vendeur entre 400 001 € et 500 000 €	4.5%
Prix net vendeur supérieur à 500 001 €	4%

Locaux commerciaux : 20%

Honoraire minium perçu par l'agence : 5000 €